



CONSEIL DE QUARTIER DU 23/10/2009

Ce conseil s'est déroulé en présence de P. Gouzi et A. Roncin pour la municipalité, de C. Le Moullec, C. Tanguy, F. Droumaguet, J-Y. Le Gall, A. Le Mercier pour le bureau et d'une vingtaine de personnes.

Ordre du Jour

- Entretien de la voirie ;
- Déroulement des travaux de rénovation du Bourg ;
- Les fiches de liaisons ;
- Questions diverses.

1 - Entretien de la voirie.

Afin de répondre aux questions des habitants sur l'efficacité et la fréquence du désherbage, Anne Roncin a d'abord tenu à rappeler la politique suivie.

Depuis le 1^{er} janvier 2009 les produits phytosanitaires sont proscrits et remplacés par l'utilisation de la binette, de l'eau chaude et de la balayeuse.

Il est évident que les surfaces à traiter se multipliant, que les moyens en personnels restant constants, la fréquence de passage ne peut que diminuer. Par ailleurs, un petit effort personnel devant chez soi ne nuirait en rien à cet entretien.

Les habitants demandent s'il ne serait pas possible de connaître les jours de passage de la balayeuse de façon à, éventuellement, déplacer leur véhicule, ce qui améliorerait l'efficacité du travail.

Anne Roncin fait ensuite part d'une idée déjà retenue dans d'autres villes mais aussi à Lannion (quartier de Pouldiguy). Cette proposition, basée sur le principe du volontariat, consiste à remplacer les herbes qui peuvent pousser le long des trottoirs,

aux bas des murs de propriétés, par des fleurs. La municipalité se chargerait de préparer la partie du trottoir qui recevrait les plants, fournirait le terreau ainsi que les graines. Le quartier de Woas-Clos ainsi que la cité La Colline ont été retenus. On peut envisager de matérialiser cette opération un samedi de Printemps.

2 - Déroulement des travaux de rénovation du Bourg.

Conscient des problèmes que vont poser les travaux, Pierre Gouzi expose le calendrier retenu, à savoir :

- *Du 15 novembre au 18 décembre 2009* : Changement des conduites d'eau et pose des tuyaux de passage des câbles téléphoniques. Les travaux seront réalisés par la CEGELEC.
- *Du 4 janvier au 12 février 2010* : Effacement du réseau basse tension et de l'éclairage public. Les travaux seront réalisés par la société INEO.
- *Aménagement de la voirie* : Cette partie des travaux sera la plus contraignante car elle s'accompagnera d'une interdiction de circulation sur les parties concernées, pendant la journée. Afin de limiter autant que possible les problèmes, les travaux se dérouleront en 4 tranches :
 - ✓ La première : du bas du bourg à la rue conduisant à l'aire de jeux.
 - ✓ La seconde : de l'église au haut du bourg.
 - ✓ La troisième et la quatrième : route de Tonquédec.

Pendant toute la durée de ces travaux, Monsieur Joël Le Rat (Responsable du Service Voirie) sera à l'écoute des doléances éventuelles.

De nombreuses questions sont alors posées par les habitants sur les sujets suivants :

- Accessibilité des commerces pendant les travaux.
- Prise en charge des travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau.
- Le ramassage scolaire : Comment se fera-t-il et où ? Les horaires seront-ils compatibles avec les correspondances éventuelles (changement à Park-Névez pour les collégiens) ? Problème identique pour la ligne Lannion-Guingamp.
- Panneaux dans le bourg pour indiquer la direction de la route de Guingamp.
- Le problème de compatibilité entre la circulation des engins agricoles et le rétrécissement de la voie, route de Tonquédec.
- La majorité des personnes présentes demande la pose d'un miroir au carrefour Route de Tonquédec et de la rue de Traou-ar-Ru.

3 - Les fiches de liaisons.

Dans un premier temps le rôle et le mode d'utilisation des fiches de liaison ont été précisés. Il a été rappelé qu'en aucun cas les fiches de liaison ne pouvaient

servir à appuyer une demande individuelle. Le conseil a ensuite examiné les fiches présentées qui concernent principalement :

- Les nuisances créées par le site de stockage et de concassage de la société Eurovia.
- L'aire de covoiturage du Bouty.
- La mise en place d'un abri-bus s'avère urgente pour protéger les scolaires mais aussi les adultes qui attendent les cars.
- L'attribution d'une salle de réunion pour l'association Agir pour Buhulien.
- Mise à disposition d'une salle qui serait un lieu de rencontre, une à deux fois par semaine, pour les assistantes maternelles, les parents et les grands-parents d'enfants en bas âge (de 0 à 3 ans).

4 - Questions diverses

- Les commerçants demandent qu'une pancarte indiquant l'existence de commerces au bourg soit placée sur la 4 voies à chaque bretelle d'entrée de Buhulien.
- Des riverains demandent pourquoi la croix de Woas-Clos a été déplacée.